

Recuperation permis de conduire

Par alndms, le 08/06/2012 à 16:43

Bonjour,je m appele alain et j ai ete arreter au volant en etat d ivresse le 13/04/2012, la police m a prit mon permis et par la suite je recoit un courrier du prefet pour un retrait de 6 mois et 6 points. je passe au tribunal le 05/06/2012, je prend 2 mois de prison avec sursis et quand je dit au juge [et mon permis] elle me dit vous n avez pas de retrait, je lui dit que la police me l a pris et la elle me repond [allez le chercher], 2 jours apres je vais a la police et la, il ne veulent pas me le rendre, qui je doit ecouter le juge ou le prefet, je vous remercie par avance de me repondre car je ne sait pas ou me tourner et merci a ce forum